

vous propose une journée de formation et de réflexion sur le thème :

La réforme territoriale

**Le samedi 12 mars 2016
 de 9h00 à 17h30**

**Au
 Centre International Maurice Ravel
 (salle Messidor)
 6 Avenue Maurice Ravel
 75012 Paris**

Accès :
 Métro : ligne 1 - station Porte de Vincennes
 Tramway : ligne T3a - station Montempoivre
 Bus : bus 29 - arrêt Ravel

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et Citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Départementaux
 et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, de dîner et de déjeuner. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

La réforme territoriale

Le samedi 12 mars 2016 de 9h00 à 17h30

Au Centre International Maurice Ravel - 6 Avenue Maurice Ravel - 75012 PARIS

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Nom : _____ Conseil départemental : _____ Signature du candidat à la formation

Prénom : _____ Conseil régional : _____

Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____

Téléphone : _____ Commune de : _____

Code Postal : _____ Nbre d'hab. _____

Ville : _____ (pour les élus communaux) : _____

Email : _____ Signature du responsable _____

Fonction élective : _____ avec cachet

CACHET

La réforme territoriale

Samedi 12 mars 2016 (matinée)

09h00 **Accueil des participant-e-s**

9h30 à 11h15 **Décryptage des 3 volets de la réforme territoriale.**

Études de cas : la création de la Métropole du Grand Paris et des 12 territoires.

Modifications institutionnelles, financières et juridiques.

Pause

11h30 à 12h30 **Échanges avec les participants.**

12h45 Déjeuner

Samedi 12 mars 2016 (après-midi)

14h00 à 17h00 **Point de vue d'élu(e)s concerné(e)s par ces changements institutionnels.**

Quelles conséquences (positives ou négatives) ?

Quels enseignements en tirent-ils ?

Échanges avec les participants.

17h00 **Bilan de la journée de formation.**

17h30 Fin de la journée de formation



Formation et Citoyenneté

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS

formation
Citoyenneté

Intervenant(e)s :

Flora Brett-Visset, spécialiste de la MGP, **Serge Théas**, spécialiste finances des collectivités locales, **Patrick Braouzec**, vice-président de la MGP et président de l'EPT Plaine Commune, **François Cocq**, Président de la "Gauche par l'Exemple", adjoint au maire de Champigny-sur-Marne, **Armand Creus**, conseiller régional Rhône-Alpes de 2010 à 2015.